

LYON

Rédacteur en chef  
DENIS BRACK

BUREAUX

32, Rue de l'Arbre-Sec

# LE REFUSÉ

LYON

Directeur

JULES FRANTZ

BUREAUX

32, rue de l'Arbre-Sec

ABONNEMENTS: 3 mois, 2 fr.; — 6 mois, 3 fr. 50; — Un an, 6 fr.

BUREAUX DE VENTE A LYON: Aux Bureaux des Journaux, 34, rue Tupin. — A PARIS: Chez MADRE, rue du Croissant et chez tous les Libraires de Paris et des Départements.

Le nouveau roman de PAUL DE KOCK  
**Le Concierge de la rue du Bac** obtient dans la *Petite Presse* un succès sans précédent.

Pour être agréables à nos lecteurs, nous leur offrons un supplément gratis contenant tout ce qui a paru de cet ouvrage.

Le réclamer aux vendeurs avec ce numéro.

## A PROPOS DE LA PÉRICHOLE

DEUXIÈME ARTICLE.

Il y a longtemps que le courtisan est jugé. Etre sans pudeur qui a généralement passé la quarantaine et, détaché des folies de la jeunesse, c'est-à-dire ayant renoncé à toute vie de sacrifice, ne songe qu'à bien vivre, le courtisan offre chaque matin à quiconque détient le pouvoir non seulement ce qui peut lui rester de conscience à vendre, mais encore la conscience et l'avenir de ses enfants, disposant par un acte de stellionat, de ce qui ne lui appartient pas. Platitude, lâcheté, bassesse, rien n'est trop bas pour lui. Il ne rampe plus, il se vautre. Sa voix a des échos d'orgue, ses phrases ont des césures de cantates.

La Bruyère a dit :  
« N'espérez plus de candeur, de franchise, d'équité, de bons offices, de services, de bienveillance, de générosité, de fermeté, dans un homme qui s'est depuis quelque temps livré à la cour et qui secrètement veut sa fortune... Il n'y a plus pour lui de fripons, de fourbes, de sots ou d'impertinents. Celui dont il lui échapperait de dire ce qu'il en pense, est celui-là même qui, venant à le savoir, l'empêcherait de cheminer... Il a une profusion, que dis-je? un torrent de louanges pour ce qu'a fait ou ce qu'a dit un homme placé et qui est en faveur, et pour tout autre une sécheresse de pulmonique... Il est médiateur, confident, entremetteur... il veut gouverner... »

Le peuple a des mots terribles pour ces sortes d'ignobles gens. Selon lui, ils ne se contentent pas de baisser... ils lèchent.

Or, les courtisans constituent-ils une race éteinte *anti-quatre-vingt-neuvième*, dont il ne faille plus parler? sinon comment s'expliquer le silence du théâtre moderne à leur égard. Ici encore, c'est la comédie satirique des collaborateurs d'Offenbach qui nous ramène au sentiment de notre situation.

Dans *Barbe-Bleue*, le roi Bobèche fait son entrée : les courtisans viennent, sur l'invitation du chambellan, de faire une répétition du salut matinal :

Il faut, il faut...  
Qu'un bon courtisan s'incline,  
San s'incline, san s'incline  
Et qu'il courbe son échine  
Autant qu'il la peut courber.

Bobèche passe majestueux devant les rangs de ces valets et dit :

— Ah! dix centimètres plus bas qu'hier! Allons, c'est bien! c'est bien!

C'est pris sur le vif et mortel pour messieurs les automatistes ou diplomates.

Excellent encore, ce dialogue entre deux chambellans.

— Il me semble, dit l'un, que votre maître est un peu...

— Certes, si un charbonnier en faisait autant, on le pendrait. Mais mon maître est un grand seigneur.

Plumets, panaches, la joie des enfants et la tranquillité des parents! Le Français aime l'oripeau. La paillette fait son bonheur, et, saltimbanque en général, il lui faut du clinquant. Nos polichinelles ont de l'or au chapeau et sur toutes

les coutures. Des rubans à liseré, sans liseré, des nœuds, des bouffettes, des dragonnes, là est le beau, là est le vrai, là est le juste. Livrée ou uniforme, endossons tout, pourvu que cela brille.

Le plus fier ennemi se cache,  
Tremblant, penaud,  
Quand il aperçoit le panache  
Que j'ai là-haut!  
Et pif, paf, pouf, sara pa poum!  
Je suis, moi, le général Boum!

Et vive le chauvinisme! Vive le monsieur qui passe son existence à crier :

— L'ennemi! l'ennemi! Oh! monsieur, dites-moi que vous m'annoncez l'ennemi!

Mais arrive la grande duchesse, c'est-à-dire l'autocratie, la toute-puissance, le caprice, l'autorité.

Allez donc parler à notre parterre de Catherine II et des autres drôlesses qui ont joui des favoris. Psit! feront ces bons spectateurs, en vous tournant le dos, un cours d'histoire! merci!

Schneider fait en cinq minutes d'un soldat un caporal, du caporal un sergent, du sergent un lieutenant, parce que Fritz est un bel homme. Et mon parterre rit.

Le parterre est en vérité un étrange individu. Vous souvient-il que, dans un drame d'Alexandre Dumas, *Henri III et sa cour*, le roi élève Saint-Mégrin à tous les titres et à toutes les dignités, Saint-Mégrin, en réalité un misérable antiphysitique, un mignon, pour ne point parler plus franchement. Et le public applaudit. Le poète fait de lui ce qu'il veut.

Ici, le soldat, que la reine veut élever à la dignité d'ami, reçoit d'avance le prix de ce qu'on lui demandera, et le public soufflette d'un bon rire la souveraine qui s'avilit. Puissance de la scène!

\*\*

Arrivons au triomphe de la satire sur le préjugé de la culotte de peau. En réalité, je ne sais si je m'abuse, mais cette revue rétrospective d'œuvres que chacun a applaudies me paraît révéler des aperçus qu'on avait devinés peut-être, mais sur lesquels on ne s'est pas suffisamment arrêté.

Ce conseil de guerre du premier acte de la *Grande Duchesse* n'est-il pas admirable, et ne vaut-il pas tout une séance du congrès de la paix? Tuer la guerre par le ridicule, quelle meilleure recette?

— Voyez-vous, atesse, l'art de la guerre peut se résumer en deux mots : couper et envelopper.

— Comme la galette, alors.

— Absolument, atesse... donc, pour arriver à couper et à envelopper, voici ce que je fais... je partage mon armée en trois corps... il y en aura un qui ira à droite... un autre qui ira à gauche... et un autre qui ira au milieu... mon armée ainsi disposée se rendra par trois chemins différents vers le point unique où j'ai résolu de me concentrer... Où est-il ce point unique?... je n'en sais rien!... mais ce que je sais bien, c'est que je battrai l'ennemi!... je le battrai!

Oubliez que ceci est dit par un grotesque, réduisez le plumet à des proportions humaines, donnez au général un profil sévère, rendez sa voix sèche, cassante, convaincue. Mettez de la saccade dans son geste. Qu'il prenne une prise et vous lirez dans un historien :

« Quand il disposait le plan d'une bataille, alors que les feux de bivouacs éclairaient les tentes des soldats et que le pas des sentinelles troublait seul le silence de la nuit, c'était un spectacle vraiment entraînant. On sentait que cet homme était plus qu'une conscience, c'était une volonté, c'était la patrie qui parlait. Et alors même que les auditeurs ne saisissaient point à première audition tout ce que les combinaisons du stratège avaient de vigoureux et d'imprévu, ils se sentaient électrisés par cette parole mâle et vibrante, et tirant leurs épées s'écriaient : Nous battons l'ennemi! »

Ici la voix impitoyable du comique répond :  
— C'est bête comme tout vos trois chemins... il faut aller tout droit à l'ennemi, par un seul chemin... on le rencontre... et puis dame, là, avec ses camarades, on cogne... tant qu'on peut cogner. On cogne, et voilà!

Reprenons le récit de l'historien :  
— Le roi avait écouté froidement ces développements exposés par le maréchal.

— Et vous? demanda-t-il brusquement au général X..., est-ce ainsi que vous agiriez?

— Si votre majesté daigne le permettre...

— Parlez!

Alors en quelques mots, le général X... fit connaître tout le plan qu'il avait conçu, hardi, violent, mais d'une logique et d'une profondeur de vues qui frappèrent le roi.

— Que le ciel favorise le succès de vos armes! dit sa majesté en se levant, à partir de ce moment, vous êtes le général en chef de mes armées.

Eh non! c'est la grande duchesse qui parle ainsi, et Fritz de s'écrier :

— A moi le panache!

Et Schneider de lui remettre le *sabre de son père*.

— Vous riez, malheureux, et l'épée du grand Frédéric!

Puis Fritz chante avec le chœur final :

Gaïment nous irons,  
Nous élancerons ;  
Nous brûlerons tout,  
Pillerons tout.

Ce sera parfait!

Pour nous quand viendra  
Après tout cela  
Le temps du repos  
On nous recevra comme des héros!

Voyez-vous dans un coin Gavroche qui s'écrie :

— La guerre! oh! là! là!

Au lieu du général Hubert, il s'agit de César : un auguste historien écrit sans rire les lignes suivantes :

« Le soir arrivé, sous prétexte d'une indisposition, César quitte des officiers qui étaient à table, monte dans un char avec quelques amis et va rejoindre son avant-garde. Parvenu près du Rubicon, ruisseau qui formait la limite de son gouvernement et que les lois lui défendaient de franchir, il s'arrête un moment comme frappé de stupeur. Il communique ses appréhensions à Asinius Pollion et à ceux qui l'entourent. Une comète s'est montrée dans le ciel; il peint les malheurs qui vont fondre sur l'Italie et se rappelle le songe qui, la nuit précédente, est venu opprimer son esprit, il avait rêvé qu'il violait sa mère... mais les augures affirment que ce songe lui promet l'empire du monde; cette femme qu'il a vue renversée n'est autre que la terre, mère commune de tous les mortels. Puis tout à coup une apparition frappe, dit-on, les yeux de César : c'est un homme de haute stature, entonnant sur la trompette des airs guerriers et l'appelant sur l'autre rive. Toute hésitation cesse; il se porte en avant et passe le Rubicon en s'écriant : « Le sort en est jeté! allons où m'appellent les prodiges des dieux et l'iniquité de mes ennemis. »

A la rescousse, mes auteurs!

CALCHAS, *bas*.

Je vais essayer ça... Philocôme, à l'ouvrage!  
(Formidable coup de tonnerre, saisissement général.)

AGAMEMNON.

Bon! la foudre gronde!  
Et voilà le monde  
Tout interloqué.

LE CHŒUR.

Ce coup de tonnerre  
Annonce à la terre  
Un communiqué.

CALCHAS, *sur le parvis du temple et comme taquiné par une main invisible*.

Depuis les pieds jusqu'à la tête  
Je sens comme un frémissement!  
Finis! Jupiter, que c'est bête!

LE CHŒUR.

Écoutez tous! c'est le moment!

CALCHAS, *inspiré*.

Les dieux décrètent par ma voix,  
Par ma voix Jupiter décrète  
Qu'il faut que Ménélas aille passer un mois  
Dans les montagnes de la Crète...

Et César de s'écrier :  
« Le sort en est jeté. Allons où nous appellent les prodiges des dieux. »  
Croyez-moi, chers lecteurs, allez voir et ré-

voir la Grande Duchesse, la Belle Hélène, Calchas, Agamemnon, Barbe bleue et son intendant Popolani, le vice-roi de Lima, arrachez les masques, que votre imagination voie des visages, que votre voix murmure tout bas d'autres noms, et vous comprendrez pourquoi, au risque d'abuser de votre patience, j'ai écrit, dans le *Refusé*, deux longs articles au sujet de la *Périchole*.

Jules LERMINA.

## LYON

### Réhabilitation du Jéuittisme!



Sublime trinité, qui résumes en toi tant de nobles mérites et de rares vertus; mérites et vertus méconnus par l'esprit voltairien d'un siècle de perversité, le grand jour de ta réhabilitation s'approche à pas de géant.

Quelles injustes synonymies ont été accouplées à vos noms célèbres et révérends, ô grands hommes! Qu'on en juge :

Qui dit Ignace dit : intrigant, dissimulateur, patelineur.

Qui dit Basile dit : calomniateur, faux et cupide.

Qui dit Escobard dit : astucieux, hypocrite et fourbe.

Un amoncellement si monstrueux de vices sur des têtes si saintes!... Et la terre n'est pas bouleversée par un effroyable cataclysme!... L'enfer ne surgit pas du sol pour dévorer toute la génération actuelle!

O temps! ô mœurs!

\*\*

Qu'un de ces noms vénérés soit appliqué à un simple mortel, il en reçoit une flétrissure indélébile.

Et aucune voix ne s'élève pour crier : Au sacrilège! à l'abomination de la désolation!

\*\*

Sois maudit, siècle infâme! sois cloué au pilori des âges; et que tes frères futurs viennent te cracher au front le stigmate flétrissant de leur réprobation.

Et toi, harmonique triade, réjouis-toi! L'heure de la justice et de la réhabilitation est venue. Tes enfants, tes disciples, tes continuateurs vont te glorifier dans une majestueuse apothéose!

\*\*

Hourra! messieurs les Jéuittes, hourra! hourra!!!

Votre épée flamboyante « dont la poignée est à Rome et la pointe partout, » a fait saigner le monde! votre volonté puissante a fait trembler les rois!... Sus aux peuples! Soumettez-les, écrasez-les et noyez-les sous les flots régénérateurs de votre science merveilleuse.

Arrière les vieilles armes; elles sont émoussées! Vous rampiez dans l'ombre, levez orgueilleusement la tête et dansez la danse macabre du succès à la face du jour, en secouant autour de vous les rayons fulgurants de vos immenses lumières.

Dansez, messieurs, dansez avec les fous, braillez avec les brailleurs et hurlez avec les loups!

En avant donc la sarabande frénétique des échelonnés, le galop grimaçant des corrompus; en avant le grand tourbillon infernal du vice! En avant! Il entraînera l'univers!

Hourra! hourra!..... et.....

Allez la musique!

\*\*

Ouff!!!  
Ah! bien, non!... En voilà assez de ce style détonnant. C'est que ça m'essouffle en diable, ce travail de chien enragé, savez-vous!

J'ai autre chose à dire et peut-être à prouver. Mais avant l'établissement par quels logiques moyens messieurs les arrière-fils et petits-fils du grand

Ignace de Loyola arriveront à la réhabilitation de leur sainte et sacrée Société, il me semble rationnel d'abord d'énumérer ici quelques-uns de leurs actes passés, pour constater de quelle puissance de volonté et d'action disposent, suivant le temps, ces persévérants continuateurs de la grande idée : LA DOMINATION DES AMES !... Et la possession de la caisse, bien entendu.

Mais comme le chapelet serait trop long à égrener, je ne toucherai qu'aux gros grains de ce rosaire d'amour.

- « Fondée en 1538, leur Société se constitue et se met rapidement à l'œuvre.
- « En 1581 : **Conspiration** contre la vie d'ELISABETH D'ANGLETERRE. — Cinq fois récidivistes.
- « En 1589 : **Assassinat** de HENRI III par Jacques Clément.
- « En 1594 : Tentative d'**assassinat** d'HENRI IV par Jean Châtel.
- « En 1598 : **Assassinat** de MAURICE DE NASSAU.
- » En 1605 : **Conspiration** des poudres.
- » En 1610 : **Assassinat** d'HENRI IV par Ravalliac.
- » En 1631 : Soulèvement du Japon par leurs cabales.
- » L'empire est inondé de sang idolâtre et chrétien dans toute son étendue.
- » En 1713 : La bulle *Unigenitus*, sollicitée par eux, vaut à la France 80.000 lettres de cachet contre les honnêtes gens de l'Etat.
- » En 1723 : PIERRE-LE-GRAND ne trouve la sûreté pour sa personne que dans leur banissement.
- » En 1743 : L'impudicité de Benzi suscite en Italie la secte des *Mamillaires*.
- » En 1745 : Pichon prostitue les sacrements et abandonne le pain des saints à tous les chiens.
- » En 1757 : **Attentat** à la vie de LOUIS XV.
- » En 1762 : **ENFIN ! Arrêt du Parlement de Paris**, qui supprime cet ordre, comme secte d'impies, de fanatiques, de corrupteurs, de régicides, etc.

C'était son arrêt de mort !

89, 93, 1830 et 48 devaient écraser jusqu'au dernier fétu du dernier tronçon de l'hydre ?... Et... *Petit bonhomme vit encore !* plus ardent, plus fort que jamais ! Et l'hydre a des milliers de têtes qui dévoreront le monde !

Mais les vieilles ficelles, les vieux moyens ont été additionnés d'une foule d'autres, plus modernes, plus actuels. Ils avaient l'éducation de nos enfants entre leurs mains. Ils l'ont encore : N'est-il pas reconnu que les institutions cléricales et congrégationnistes ont pris un développement immodéré ; elles pulvérisent ! La statistique le prouve surabondamment, l'Université en est de beaucoup distancée. Avec quel amour constant, quelle jalouse tenacité s'évertuent-ils à greffer sur les jeunes sujets de cette pépinière d'hommes de l'avenir le bourgeois étriqué d'une *ignorance savante*, qui doit produire, suivant leurs calculs, le fruit atrophié de l'erreur raisonnée. Ils ont cela... et le reste.

Eh bien, la presse leur était relativement rétive... Ils s'emparent de la presse !... la grande et la petite ; la politique et la cascadeuse, rien que ça !..

Où, la presse passe dans leur camp ; ou plutôt ils s'en créent une (de robe courte) nombreuse et militante pour venir en aide à celle dont ils disposaient déjà. Mais ce qui me démonte, c'est qu'ils touchent au journalisme de cancan, d'alcôve et de scandale ! Oui, cela m'ahurit et je n'y comprends plus rien.

Niais que je suis ! Ils ne sont que conséquents et parfaitement dans leur rôle... et dans le mouvement. Toujours : « *sint ut sunt, aut non sint*. Sans parler des journaux de Paris qui leur sont dévoués et de ceux de la province qui sont leurs créatures, prenons seulement Lyon pour exemple ; Lyon, la ville pieuse et quelque peu cafarde, on y trouve : *Le Courrier de Lyon* : Feuille cléricale et ultramontaine. *L'Echo de Fourvières* : Journal de sacristie. *La Marionnette* : Petit canard de deux sous, « plein de tendresse » pour les jésuites. *La Vie Lyonnaise* : Feuille d'annonces, d'eau bénite et d'encens. *Le Grognon* : Nouveau-né qui s'est placé d'emblée sous le patronage du compagnon de saint Antoine. *Le Bohème* : Fœtus de journal rédigé par des séminaristes détroqués. J'en passe, Dieu sait combien.

Hourra ! Messieurs les jésuites, Hourra ! Hourra !... Avec de pareils champions, Voltaire et l'esprit gaulois peuvent chanter leur *miserere*, et l'apothéose de la trilogie : *Ignace, Basile, Escobard*, ne peut manquer d'avoir son bouquet de feu d'artifice, de resplendissantes auréoles. Qu'on allume les feux de Bengale ! AD MAJOREM DEI GLORIAM !!!

JEAN SANS-GÈNE.

## LES BOULEVARDS

Il y a une quinzaine de jours, un de mes amis, connu pour sa générosité, voit entrer chez lui un grand diable assez malpropre et boutoné jusqu'au menton. — Monsieur voudrait-il me prendre quelques billets d'une loterie de bienfaisance. — Quelle bienfaisance ? — C'est pour le rachat d'un honnête jeune homme tombé à la conscription. — Combien vos billets ? — Un franc chaque. — Laissez-m'en cinq. L'individu dépose cinq billets sur le guéridon, prend les cinq francs qu'on lui tend et sort. Quelques minutes après, mon ami s'aperçoit que son parapluie, dont la poignée était un petit objet d'art, avait disparu. Il fouille partout, crie, sonne, tempête, mais inutilement. Or, personne n'était entré sauf le *placeur* de billets, donc il avait *fait* le parapluie. Dix jours après, lorsqu'il ne pensait déjà plus à son aventure, mon ami trouve à son adresse chez le concierge un paquet d'une longueur désordonnée. Une petite lettre accompagnait le paquet : « Monsieur — disait la petite lettre — nous avons l'honneur de vous adresser un lot gagné par vous à la loterie... Le billet sorti porte le numéro 429 et doit bien être en votre possession. » Mon ami agréablement inquiet farfouille au cœur du paquet et trouve bien enveloppé, bien soigné, son parapluie ! — J'ai mis à bien des loteries, me disait-il hier, je n'ai gagné qu'une seule fois et c'est un objet qui m'appartenait.

Le *Diable à Quatre* est-il oui ou non un succès ? On n'est pas encore fixé à ce sujet. Pour moi j'avouerai que j'ai lu le premier numéro avec une vive curiosité et un vrai plaisir. M. de Villemessant, c'est connu, écrit le français aussi mal que plusieurs Espagnols ensemble, mais il possède une verve, un entrain, un bagout étonnants. Avec cela il est spirituel et malin, que faut-il de plus ? J'ignore ce que vaudront les numéros rédigés par MM. Lockroy ou Duchesne, mais je suis persuadé que les numéros Villemessant seront toujours attendus avec impatience. Ce qui demeure certain c'est que le rédacteur en chef du *Figaro* est brouillé avec M. Vuillot. Nous avons même appris par ce dernier que M. de Villemessant lui fit une visite qu'il n'a jamais rendue. A quoi M. de Villemessant répond : Soit, mais vous n'avez écrit plusieurs fois et je ne vous ai jamais répondu.

J'aurais sur la poitrine les canons de plusieurs révolvers que l'on ne m'empêchera pas de dire ma façon de penser à ce sujet. En ne rendant pas sa visite à M. de Villemessant, Louis Vuillot a agi en homme mal élevé ; en ne répondant pas aux lettres de M. Vuillot, M. de Villemessant a fait preuve d'un manque de savoir vivre. Par conséquent... Là, franchement, il faut être bien à court pour en être réduit à se dire de ces petites horreurs-là dans son propre journal. A moins pourtant que ces messieurs aient voulu faire entendre : le premier, qu'il n'estime pas l'autre, et l'autre, qu'il n'estime pas le premier, ce qui forcerait le lecteur à ne les estimer ni l'un ni l'autre. Pauvres journalistes, pauvres journaux !

Nini. — Mon petit chéri, pourquoi ne te fais-tu pas raser ? Le petit chéri. — Ma chère amie, j'ai envie de porter toute ma barbe. Nini. — Vrai, tu es mieux rasé et puis c'est plus distingué, si tu voulais me faire plaisir tu ne porterais rien du tout. Le petit chéri. — Toutes les opinions sont libres, je me trouve mieux avec ma barbe et je la laisse pousser. Nini. — Il est inutile de te fâcher, garde-la ta barbe, au fait cela m'est bien égal. Le petit chéri. — Je sais que ce qui m'intéresse te touche peu, je l'ai déjà remarqué bien des fois. Nini. — Tu dis des bêtises, cela m'intéresse puisque j'en parle. Seulement, je remarque que tu es très gentil avec moi, dès que je te demande quelque chose, tu me le refuses. — Elle pleure. Conclusion : Monsieur ne portera pas sa barbe.

Arthur. — Mon petit bébé, je m'aperçois que ma barbe ne sera jamais bien fournie, décidément je vais me faire raser. Le petit bébé. — Tu aurais tort, je trouve beaucoup mieux cela, et puis la barbe ça donne un air de dignité. Arthur. — Je me trouve assez digne sans barbe et Victor, mon ami, qui a une si belle barbe noire, se moque toujours de la mienne, il a raison. Le petit bébé. — Il serait étonnant en effet que tu ne sois pas plutôt les conseils de ton ami que les miens. Si tu savais comme il me déplaît ton Victor. Arthur. — Victor m'est très-dévoué et il m'a rendu de grands services. Le petit bébé. — Eh ! bien, reste avec lui puisque

tu l'aimes tant. Oh ! tiens, la vie est impossible avec toi. — Elle pleure. Conclusion : Monsieur conservera sa barbe.

Supposez maintenant qu'Arthur demande à son petit bébé de porter une robe princesse quand elle veut une robe courte, supposez que le petit chéri demande à sa Nini de se mettre des manchettes blanches quand elle veut des manchettes à raies, vous entendrez Nini et le petit bébé jeter de beaux cris... Et voilà pourtant les êtres privilégiés qui ne sont pas contents de leur sort, voilà pourtant celles qui prétendent que les hommes sont tout et les femmes rien. Franchement c'est à mourir de rire. Il est vrai que les femmes seraient trop charmantes si elles ne déraisonnaient pas de temps à autre.

Pourquoi M. Louis Leroy du *Gaulois*, nous dit-il qu'à la suite d'une première représentation il est allé embrasser Mlle Massin dans sa loge ! Pourquoi n'a-t-il trouvé cet aveu prétentieux, pour ne pas dire davantage ?

Pourquoi les journaux ont-ils annoncé que Rochefort s'était battu avec le trop célèbre Marfori, tandis qu'il n'en est rien ? Pourquoi les journaux n'ont-ils pas deviné qu'un homme de la valeur de Rochefort n'expose pas sa vie contre celle d'un *inutile* comme le favori épagueul ?

Pourquoi un honnête homme trouve-t-il toujours deux amis pour lui servir de témoins quand il veut se faire tuer ou se marier — ce qui est la même chose ? Pourquoi le même honnête homme trouve-t-il rarement deux amis pour lui prêter de l'argent ?

Emile LAMBY.

## SILHOUETTES MUSICALES

(2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 6).

### FERD. ALDAY

Ex-Directeur des Fils des Trouvères, sous-chef de l'Association Chorale et Organiste à la Charité.

#### PROFIL :

Court. — Trappu. — Renforcé. — Cuisses rondes à plein pantalon. — Nez légèrement déformé. — Figure avenante, joviale. — Chapeau à la *re-culette*. — Air quasi casseur. — Prêt à faire le coup de poing. — Mise soignée.

#### EN MUSIQUE :

Organiste distingué, a voulu avoir — de même que beaucoup d'autres de ses collègues — une société pour faire exécuter ses œuvres et en tirer vanité... et profit. N'est parvenu à rien de tout cela encore. A du nerf, de la verve, de la finesse et du savoir. S'acharne, depuis quinze ans bientôt, à la composition d'une partition d'un grand ouvrage biblique en cinq actes, qu'il espère livrer au nouvel Opéra de Paris le jour de l'avènement au trône de Napoléon IV !... — Comme sous chef de l'Association, n'a jamais dirigé que des répétitions.

#### RENSEIGNEMENTS :

Musicien de naissance. — A succédé à son père, lequel succédait à son aïeul. — En automne, passe ses vacances à Villars-les-Dombes déguisé en Nemrod, et y fait chanter des *Stabats* et des messes par ses anciens sociétaires. — Joyeux convive et aimable compagnon. — Que le succès lui soit fidèle et la critique légère !...

A d'autres, L'ACCEPTÉ.

## A BATONS ROMPUS

### Un chant national sur mesure.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, et l'on parle encore beaucoup, de la décision qui aurait été prise en haut lieu de demander aux poètes sans-ouvrage un nouveau chant national, rempli de patriotisme et d'enthousiasme, qui remplacerait enfin — avec avantage, je l'espère — cet irritant *Partant pour la Syrie* dont on nous écorche les oreilles depuis tant d'années.

Nous débarrasser de cette agaçante scierie du *Beau Danois* serait, de la part du gouvernement, une mesure pleine de sagesse et d'habileté qui rencontrerait, sans nul doute, une approbation universelle ; mais commander un chant national sur mesure et bon teint, comme on ferait pour une chemise de couleur, me semblerait le dernier mot du haut comique, si je pouvais croire à cette incroyable nouvelle, et je m'étonnerais fort que cette idée tintamarresque fût venue justement à ceux que nous payons pour être sérieux plutôt qu'à MM. Meilhac et Halévy que nous payons pour nous faire rire.

Le fait est que jamais les aristophanesques collaborateurs d'Offenbach n'ont trouvé d'aussi réussi, d'aussi *Tulipatan* (dernier style). Ce trait manque à la *Périschole* et j'engage fort don André Grenier à réparer au plus vite cette regrettable omission.

Non, mille fois non, je ne veux ni ne puis croire que l'on se figure sérieusement, dans les sphères élevées de l'Etat, qu'un chant national se coupe et se coud sur commande, comme un gilet de chasse ou une culotte de peau.

Car, s'il en était ainsi, on ne saurait trop s'empres- ser, pour donner à chacun un emploi plus en rapport avec ses aptitudes, de bouleverser les ministères, de nommer Meilhac à l'Intérieur, Halévy à la Guerre et Commerson à l'Instruction publique, tandis que MM. Pinard et Niel feraient, avec Offenbach, des pièces à se tordre de rire pour Schneider et Dupuis et que M. Duruy prendrait la rédaction en chef du *Tintamarre*.

En attendant cet habile remaniement de cabinet, nous restons sans chant national, puisque l'on ne se décide pas à reprendre la *Marseillaise* en remplacement de *Partant pour la Syrie*, sans doute pour éviter une transition trop brusque de l'insignifiant au sublime.

Quoi qu'il en soit, si, d'après les *On dit*, on en venait un jour à commander aux meilleurs faiseurs un chant national, grande largeur et tout soie, on serait inévitablement exposé à entendre un puissant personnage, le maréchal Vaillant, par exemple, dire à une douzaine de poëteux assemblés.

— Allons, mes enfants, à l'ouvrage ! Improvisez-nous de grandes choses, faites-nous de beaux vers remplis de verve et de patriotisme. Ne ménagez pas l'enthousiasme, surtout, beaucoup d'enthousiasme.

— Mais, maréchal, c'est que nous n'en avons pas. — Trouvez-en, morbleu, trouvez-en ! Allez dans les foules, c'est bien le diable si vous n'en dénéciez pas, par ci par là, quelques lots d'occasion.

— Hum ! Il n'en reste guère dans les foules ! — Cherchez bien ! Il y a de vieux collectionneurs qui ne demanderont pas mieux de vous en céder. Mettez-y le prix, si c'est si rare que cela, mais il en faut, vous entendez ! Achetez tout ce que vous trouverez sur la place.

— Ah ! si c'était pour un chant rép... — Chut ! Malheureux ! Taisez-vous et surtout ne vous y trompez pas, ce n'est pas, cet enthousiasme-là qu'il nous faut ! Allez et cherchez ; je vous ouvre un crédit illimité !

Et le vainqueur de ce tournoi, car il y aurait certainement un versificateur qui trouverait le moyen de bâcler tant bien que mal et de faire couronner un chant national, ne manquerait pas d'envoyer à tous les souverains du monde, des prospectus ainsi conçus :

« Sire, l'honneur de supplier Votre Majesté de daigner honorer de ses commandes, ma maison si avantageusement connue par l'excellence de ses produits.

« Votre Majesté trouvera dans mes vastes magasins un choix considérable de chants nationaux, cantates, poèmes dynastiques, strophes guerrières, hymnes patriotiques, etc., le tout au plus juste prix, admirablement établi, cousu à la main et garanti sur facture.

« En attendant l'honneur de vos ordres, j'ai l'honneur d'être avec respect,

« Sire, « De Votre Majesté, « Le très-humble et très-obéissant serviteur, « BALANÇARD, « Poète, fournisseur de plusieurs Cours « et auteur du nouveau *Chant National* français. »

« N. B. On expédie franco, par toute la terre, tout achat dépassant 3,000 fr. »

Voilà certainement ce qui arriverait, si les bruits que l'on fait courir étaient fondés. Vous voyez donc bien que je ne puis y croire.

### Choses et autres.

Je n'ai pas la prétention de faire une bien grosse réclame au *Diable à Quatre* qui a à sa disposition la publicité du *Figaro*, mais je veux lui adresser mes plus sympathiques compliments.

Le premier numéro, fait par M. Villemessant, est très-réussi et extrêmement intéressant.

Si tous les diables sont comme celui-là, l'enfer est un endroit charmant.

Un prêtre est au chevet d'un agonisant connu pour son avarice. — Détachez-vous des biens périssables de la terre, mon fils, lui dit-il, oubliez vos trésors et pensez au ciel ; l'argent passe...

— Hélas ! le mien ne passera pas, mon père, murmure le moribond, tout ce que je possède est en pièces du pape.

On parle beaucoup dans le monde des théâtres d'un duel qui serait sur le point d'avoir lieu entre MM. Latour-Saint-Ybars et Thierry. L'arme choisie serait l'alexandrin. Vous voyez que c'est grave.

Tous les journaux ont raconté qu'il y a huit jours une dame a été prise des douleurs de l'enfantement, en plein théâtre des *Menus Plaisirs*, pendant le premier acte des *Croqueuses de pommes*.

Comment rédigea-t-on à la mairie l'acte de naissance de l'enfant ? On mettra, sans doute : — « Eve, née à Menus-Plaisirs, département de la Scène, le 34 de *Croqueuses de pommes*, à un acte moins trois scènes du soir. »

L'Armurier de Santiago n'a pas fait long feu au théâtre du Châtelet.

Personne n'applaudissait, d'ailleurs, cette littérature bizarre et démodée, c'est à peine si, de temps à autre, quelque bouche hardie criait « Bravo » aux phrases surannées de l'auteur.

On sait que l'ex-reine Isabelle est atteinte d'une maladie de... Pau.

Certains souverains seraient, paraît-il, prédisposés à la même maladie.

Il paraît que l'on va remettre en vigueur une ancienne ordonnance de police défendant aux femmes de conduire les voitures.

Tout porte à croire que c'est après avoir constaté de quelle manière le char de l'Etat a si longtemps été conduit en Espagne, que l'on a songé à prendre cette sage mesure.

Les Bouffes Parisiens préparent, dit-on, une brillante reprise du *Mariage aux Lanternes*.

Le *Mariage aux Lanternes* ! Voilà un titre bien dangereux par le temps qui court. La censure va se récrier ; M. Emilien Paccini va bondir. Il me semble que je l'entends d'ici dire à Jules Noriac :

— Désolé, Monsieur, désolé, mais ce titre est impossible, il est devenu séditieux et révolutionnaire ! Mettez sur vos affiches le « *Mariage aux lanternes* Carcel, » si vous voulez, mais « aux lanternes, » jamais ! Le salut de l'Etat avant tout !

On causait, au foyer des artistes du théâtre de la Porte-Saint-Martin, de la divergence des opinions au sujet de *Cadio*.

— A quoi cela tient-il ? demanda Paul Meurice.

— *Felix qui potuit rerum cognoscere causas*, murmura Tisserant.

— Dites donc, fit le directeur du théâtre, vous pourriez bien dire « Monsieur » ce me semble !

Le comique de l'Athénée, Léonce, est le bourreau des mots.

L'autre jour, à la suite d'une légère discussion avec la jeune et charmante débutante qui obtient tant de succès dans le rôle de Poucet, il s'écria :

— Il n'y a pas moyen de causer avec toi ; quand on est pas de ton avis, tu vous *Van-Ghel* tout de suite !

Dialogue saisi au vol :

— Vous savez, le journal... est vendu !

— Parbleu ! ce n'est pas d'hier !

Jules PELPEL.

LA SEMAINE

Le projet d'ouvrir à Lyon une grande exposition internationale et même universelle pour 1870 est de nouveau sur le tapis ; une commission provisoire a

déjà été formée à l'effet d'étudier les plans et devis des créateurs et de les présenter à M. Chevreau.

C'est un des meilleurs architectes de notre ville, M. Barqui, dont le talent ne demande qu'à s'affirmer davantage, qui a été chargé de construire l'immense palais de cristal qui s'élèvera à Perrache et qui occupera tout l'espace compris entre les deux ponts Napoléon, sur le cours de ce nom.

Les plans sont, paraît-il, grandioses et en tous points dignes de Lyon.

A en juger par le terrain proposé, ce gigantesque monument sera deux fois plus vaste que le palais des Champs-Élysées.

Nous reparlerons bientôt de ce projet qui doit avoir la sympathie de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de notre commerce et de notre industrie.

A la même époque aura lieu l'inauguration d'un nouveau théâtre de comédies et d'opérettes.

La future salle sera construite dans les environs du passage de l'Argue et pourra contenir 1800 personnes.

Les fonds sont prêts et les plans sont fournis par un dessinateur de notre ville que nous connaissons beaucoup et qui apportera à son projet des combinaisons nouvelles et des perfectionnements nombreux.

La promesse que nous avons faite d'être très-circonspect nous empêche d'en dire davantage ; c'est tout au plus si nous pouvons ajouter qu'il y aura un comité de trois directeurs à la tête de l'entreprise et que Lamy est dans l'affaire.

Ainsi que nous l'avions déclaré dans le précédent numéro, Déjazet a été confirmée le 14 de ce mois par le cardinal de la ville.

On nous annonce pour bientôt un nouveau sacrement.

Vous verrez qu'avant peu elle les aura tous reçus ! C'est par un beau matin de 181... le dernier chiffre ne fait rien à la chose, M<sup>lle</sup> X, célèbre soubrette de Lyon, vient de congédier un marquis heureux, lorsque tout à coup la porte du boudoir s'ouvre avec violence et la femme de l'infidèle paraît soudain.

— Mademoiselle, fait-elle avec mépris, mon mari a passé la nuit ici, voici votre cachet ! Et ce disant, l'altière marquise va déposer dix francs sur le marbre de la cheminée ; puis elle se met en devoir de sortir aussi fièrement qu'elle est entrée.

Sans perdre une seconde son sang-froid, Mlle X attend que la noble étrangère touche le bouton de la porte. Puis de sa place :

— Pardon, madame, c'est vingt francs!!! votre mari revient ce soir!!! (1)

Copie textuellement sur la devanture d'un coiffeur de la rue de Chartres, à la Guillotière :

Ma fame ton le chûin  
et moi  
je rase le zhomme  
2 sou.

(1) Cette petite historiette, qui était restée depuis trois semaines sur le marbre de l'imprimerie, nous a été soufflée par un confrère.

Feuilleton du Refusé  
N° 46.

LES DRAMES DE LYON  
ROMAN INÉDIT  
PREMIÈRE PARTIE  
LES  
ACCUSÉS D'AVRIL  
(1834)  
Par UN OUBLIÉ

LE PRÉSIDENT. — La demande que vous faites est étrangère à votre défense ; c'est un hors-d'œuvre. La cour n'a pas à s'en occuper.

BEAUNE. — Je demande que la cour soit appelée à délibérer, et j'espère qu'elle ne me refusera pas.

Dans les premières affaires jugées par la cour, il n'y avait pas un aussi grand nombre d'accusés. Je proteste, au nom de tous mes camarades, contre l'expulsion de nos femmes et de nos sœurs. Nous élèverons ce même incident à chaque audience, et nous ne cesserons de demander que la cour y fasse droit.

M. MARTIN (du Nord), procureur général. — Nous ne pensons pas que la cour ait à délibérer sur cette demande. A M. le président seul appartient la police de l'audience. M. le président a fait connaître qu'il a pris cette mesure conformément aux précédents de la cour. Nous croyons donc qu'il y a lieu de passer outre.

LAGRANGE. — Je demande qu'avant de délibérer sur cet incident, la cour laisse plaider les conseils que nous avons choisis.

BEAUNE. — Je demande qu'on appelle nos conseils, et que la cour les entende.

Plusieurs accusés. — Au reste, nous déclarons protester.

CAVAIGNAC. — Je m'unis à la demande de nos amis de Lyon.

LE PRÉSIDENT. — Et d'abord, comment vous appelez-vous ? Vous n'avez pas donné vos noms.

CAVAIGNAC, avec l'accent de l'indignation. — Je ne veux pas répondre. Tant que nos défenseurs ne sont pas présents, nous ne sommes pas accusés, et vous n'êtes pas nos juges.

LE PROCUREUR GÉNÉRAL. — Je demande que la parole soit refusée aux accusés qui n'ont pas donné

leurs noms, jusqu'à ce qu'ils répondent aux interpellations de forme auxquelles la loi leur impose l'obligation de répondre.

CAVAIGNAC. — Je n'aurais fait aucune difficulté de répondre si mon conseil eût été présent.

LE PROCUREUR GÉNÉRAL. — Il faut d'abord décliner vos noms.

CAVAIGNAC. — Je ne veux pas répondre.

LE PRÉSIDENT, vivement. — Eh bien ! vous n'avez pas la parole.

LES ACCUSÉS. — Continuez, Cavaignac, continuez.

CAVAIGNAC. — Je n'aurais fait aucune difficulté de répondre si le droit de défense m'était librement accordé. Tant que mon défenseur ne sera pas là, je ne suis pas accusé, et vous n'êtes pas mes juges.

LE PRÉSIDENT. — Par conséquent vous n'avez pas la parole.

CAVAIGNAC. — Alors faites-nous retirer d'ici.

M. MARTIN (du Nord). — L'article 293 du code d'instruction criminelle n'autorise que les avocats et les avoués à défendre. C'est là la règle générale de la loi ; l'exception, c'est la permission que le président peut accorder aux parents et aux amis des accusés de les défendre. Le but de la loi, c'est la règle générale. M. le président a usé de son droit dans l'intérêt même des accusés, et les circonstances qui viennent d'avoir lieu font voir qu'il est bon de ne pas accorder le droit de défense à des hommes qui, ne sachant pas où ils doivent s'arrêter, compromettent la défense par trop d'exaltation et d'inconvenance. La cour n'a pas à délibérer sur cette question, ce serait vous attribuer les droits du président. Nous pensons que c'est dans l'intérêt des accusés que M. le président a voulu qu'ils ne pussent choisir que des avocats inscrits au tableau. La décision a été prise dans les attributions du droit du président, il n'y a pas lieu à délibérer.

MAILLEFER. — Jusqu'à présent on a accordé aux accusés le droit de prendre leurs défenseurs hors du barreau. Eux seuls sont les justes appréciateurs de leurs intérêts ; si ces intérêts étaient compromis, ils ne pourraient s'en prendre qu'à eux-mêmes. Nous ne croyons pas d'ailleurs que les réquisitions que nous avons à présenter à la cour soient de nature à être mises en délibération avant que la cour ait entendu nos conseils.

Nous ne pensons pas d'ailleurs qu'on puisse avec justice nous accuser de vouloir introduire ici des opinions incendiaires. Voilà une liste de treize noms sur laquelle nous pensons que la cour n'aura rien à dire.

Voici les noms de nos conseils tels que nous les soumettons à la cour.

Ce sont : MM. Voyer-d'Argenson, Audry de Puyraveau, le général Tarayre, La Mennais, Trélat, Raspail, Carnot, Carrel, Bouchotte, Pierre Leroux, Reynaud, F. Degeorge et de Cormenin. Voilà treize noms que nous avons l'honneur de soumettre à la cour. Nous de-

Serait-ce le même prix pour les deux ! Les « chi-in » devraient protester.

Le Refusé vient de recevoir une statistique étrange : Un désœuvré, le mot n'est pas trop fort, — a compté combien de fois Napoléon III a entendu l'air national de la reine Hortense, depuis qu'on nous a monté le coup... d'état.

En supposant les calculs de notre correspondant rigoureusement exacts, l'empereur aurait subi 7300 fois le doux air de « Partant pour la Syrie. »

Le duel que l'on affirmait avoir eu lieu entre Rochefort et Marfori a été démenti.

Les Marfori ! ne se battent pas... au contraire !

Le Secrétaire de la rédaction,  
Jules CÉLÈS.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Paris, 20 octobre.

De même qu'un philosophe de l'antiquité prouvait le mouvement en marchant, madame Charlotte Dupuis, l'excellente comédienne, vient de prouver, par la pièce représentée vendredi au Vaudeville, qu'on a tort de circonscire dans le domaine épistolaire, le génie littéraire de la femme.

Que ce mot génie n'effraye point : je n'ai pas envie de casser une épithète aussi ambitieuse, en guise d'encensoir, sur la tête de l'auteur. Je parle ici dans un sens général.

L'œuvre nouvelle est intitulée *Où l'on va*. Si l'on se demandait toujours où l'on va, avant de commettre une mauvaise action, beaucoup hésiteraient à la commettre, et c'est une question que les pasteurs de peuples se devraient bien adresser de temps à autre, lorsqu'ils tiennent à éviter la place de la Concorde ou Quercetaro.

Il ne s'agit ici que d'un M. Denrin, un aimable millionnaire, qui profite de la détresse d'une famille, pour séduire une jeune fille. Cet homme est marié, il ne peut donc réparer le mal qu'il a fait. La mère meurt de désespoir, le jeune frère s'enfuit, en jurant de venger l'honneur de sa famille, et Antoinette Morey demeure, faute de mieux, la maîtresse de M. Denrin.

Au lever du rideau, cet état de choses dure depuis dix ans, mais le séducteur est devenu veuf ; son deuil finit le jour même, et Antoinette l'attend à midi.

C'est sans doute pour lui offrir son nom, elle en est sûre, il lui a tant de fois promis de réparer sa faute, lorsqu'il serait libre. Il l'aime, et c'est un homme d'honneur ; en un mot, elle a mille bonnes raisons, pour se persuader ce qu'elle désire.

Pauvre enfant, lui répond Dretz, le médecin et l'ami commun des deux amants, craignez une déception.

On sonne, c'est lui, le docteur les laisse ensemble.

Denrin vient d'un air souriant, apprendre à sa maîtresse qu'il est obligé, pour la santé de sa fille, d'aller à la campagne, il a trouvé un moyen de ne pas blesser les convenances et de la garder près de lui.

— Je devine, répond Antoinette, en suffoquant de bonheur. Est-ce que vous pouvez avoir une pensée cachée pour moi ?

mandons que la cour délibère sur cette réclamation, sans préjudice de toutes les autres que nos camarades pourront former. Nous protestons contre toute décision contraire. Voilà treize noms que nous livrons à la sagesse et à la justice de la cour.

GILBERT. — La question est grave ; le procureur général a requis ; je demande qu'un avocat soit appelé pour traiter la question. L'avocat Saint-Romain, je ne suis pas avocat ; je ne puis m'engager ici, surtout étant dans une position exceptionnelle.

CAVAIGNAC. — Les accusés de Paris ne veulent pas que la question soit plaidée.

M. MARTIN (du Nord). — Le défenseur que vous réclamez est-il ici ?

M. MARTIN (du Nord). — Tous les avocats indiqués par les accusés ont reçu une carte d'entrée.

LE PRÉSIDENT. — Y a-t-il ici un avocat qui veuille plaider ?

Silence aux banes des avocats.

VIGNERTE. — Les accusés de Paris protestent. Ils ne veulent pas que cette question soit plaidée.

LE PRÉSIDENT. — La cour va se retirer dans la chambre du conseil pour en délibérer.

Il est trois heures ; la séance est suspendue.

Dans l'intervalle qui sépare la sortie et la rentrée de la cour, les accusés de Paris et des départements, qui se voient pour la première fois, se donnent réciproquement des témoignages de leur vive sympathie. Parmi les deux ou trois avocats qui figurent sur les bancs réservés au barreau, nous remarquons M<sup>e</sup> Berryer en robe. On se rappelle qu'il a été choisi comme défenseur par Genest, un des accusés de Lyon, et seul légitimiste du procès. Les tribunes, toujours au grand complet, continuent de présenter le caractère d'attention inquiète qu'on a remarquée dès le commencement. Le vrai public cependant n'a pu entrer dans la salle.

A cinq heures, la cour rentre en séance ; le président prononce l'arrêt suivant :

ARRÊT.

« La cour, statuant sur la demande des accusés, tendant à ce qu'il plaise admettre pour défenseurs les sieurs Audry de Puyraveau, Voyer d'Argenson et autres :

« Attendu que ces personnes ne sont inscrites au tableau ni comme avoués ni comme avocats ;

« Vu l'article 296 du code d'instruction criminelle ;

« Attendu que le président de la cour des pairs a fait usage des pouvoirs qui lui sont conférés par ledit article 295 ;

« Dit qu'il n'y a lieu à admettre la demande des accusés. »

Aussitôt cet arrêt prononcé, les avocats, qui étaient au nombre de onze, M. Berryer en tête, se retirent. (Mouvement)

BEAUNE, accusé de Lyon, se lève et demande que le président veuille bien accorder la communication de

Donc ma chère amie, puisque vous m'avez deviné, voici le contrat de vente d'une petite maison située près de mon château.

Coup de théâtre ; Antoinette tombe du haut de ses illusions. Obligée de rappeler à son amant sa promesse, celui-ci se retranche derrière les lois du monde que l'on ne peut blesser impunément, l'avenir de sa famille, etc.

Antoinette furieuse, le chasse et jure de se venger.

Au second acte, nous sommes dans le parc de M. Denrin. Sa fille Marguerite roucoule avec un beau ténébreux, M. de Rosery, dont lui-même, sur une recommandation banale, a encouragé les assiduités. Le docteur Dretz fait remarquer au père le danger de cette liaison, et demande au jeune homme d'expliquer ses intentions.

Je pars, répond M. de Rosery, et c'est la plus grande preuve d'amour que je puisse donner à Marguerite, car je l'aime et je ne puis l'épouser.

Mais Marguerite a tout entendu, elle vient se jeter dans les bras du jeune homme, en s'écriant : Ne partez pas, je vous suivrais.

Henri, le frère de Marguerite, survient, il croit à une séduction et provoque M. de Rosery. Le père, le docteur accourent au bruit de l'altercation, et au premier mot que lui adresse M. Denrin, le jeune homme se redresse, et lui lançant un regard chargé de haine : Vous voulez savoir pourquoi je voulais déshonorer votre fille, que son innocence et mon amour ont sauvée, pourquoi je vais vous tuer vous et votre fils, M. Denrin ? Eh bien ! je ne m'appelle pas M. de Rosery, je m'appelle Karl Morey.

La toile tombe sur cette situation dramatique.

Nous nous trouvons au troisième acte dans le cabinet du docteur Dretz, le raisonneur, et en quelque sorte le pivot de la pièce.

C'est chez lui que vont venir, un à un, tous les personnages nécessaires au dénouement. Antoinette, qui a cru tenir sa vengeance, en laissant le fils de son amant s'empêtrer pour elle d'une folle passion, a, au dernier moment, horreur de sa vengeance. Elle veut partir, rendre à M. Denrin les lettres et les apporte au docteur.

Pendant une courte absence, arrive la jeune Marguerite, qui vient aussi demander à son vieil ami aide et conseil.

Antoinette veut s'éloigner, mais son nom imprudemment prononcé par un domestique, frappe Marguerite, qui s'élançant vers elle et, d'un ton impérieux, lui demande quels liens l'attachent à Karl Morey.

Elle est jalouse ! s'écrie Antoinette !

La plume est inhabile à rendre l'adorable compassion avec laquelle Mme Doche a prononcé ces mots.

Tout s'explique, et au grand ébahissement du docteur, la jeune fille quitte la maîtresse de son père et la sœur de son amant, en lui envoyant un baiser.

Cependant tout n'est pas fini. Karl arrive, le fatal, le byronien Karl, il a toujours soif de vengeance ; il aperçoit sa sœur, et sans le docteur, il la tuerait, lorsque la porte s'ouvre, et Denrin paraît accompagné de sa fille, qu'il jette dans les bras d'Antoinette, en lui disant : Embrasse madame Denrin.

Mais cette réparation est tardive ; Henri, le fils de M. Denrin, quitte son père, dont il aime la femme, les deux jeunes gens se marient et s'éloignent ; Denrin restera seul avec une femme qu'il a offensée et dont il a perdu l'amour et l'estime.

Quelle leçon ! s'écrie le docteur, et quand on pense que cela ne servira à personne.

Telle est la pièce de Mme Dupuis. Œuvre morale s'il en fut, et pourtant d'un intérêt puissant : preuve que ces deux qualités n'ont rien d'incompatible. La pièce est très-habilement faite. On y reconnaît d'un bout à l'autre, une grande expérience et une longue pratique du théâtre ; elle est de plus bien écrite, et, j'en suis sûr, supporterait bien la lecture, ce qui n'est pas un mince éloge.

tous les détenus entre eux. Vous, nous reprochez le même fait, dit-il ; n'est-il pas raisonnable que nous dé-

libérons en commun une réponse à une accusation commune ?

LE PRÉSIDENT. — La séance est levée.

BEAUNE. — Mais, M. le président, entendez-vous... !

LE PRÉSIDENT. — La séance est levée.

Tous les accusés sont emmenés par les gardes municipaux. La foule s'écoule dans un morne silence ; les pairs semblent oublier leurs infirmités pour échapper plus vite à cette muette condamnation.

Au dehors, la foule que nous avions remarquée le matin est plus considérable encore ; on circule avec peine dans les rues adjacentes au Luxembourg. On lit aisément sur les visages un autre sentiment que celui de la curiosité : nous avons encore remarqué des épouses et des mères d'accusés qui pleuraient de voir se fermer devant elles, non-seulement les portes de la cour, mais même celles de la prison où leurs maris et leurs fils sont détenus ; elles n'ont pu les voir depuis deux jours.

AUDIENCE DU 6 MAI.

Les accusés sont introduits un peu avant midi. Une vingtaine de témoins à décharge sont présents ; on remarque parmi eux M. David le sculpteur, MM. Isambert et Odilon-Barrot, députés. — La tribune des ambassadeurs et celle des ministres est au grand complet.

Vers midi un quart, un huissier annonce la cour.

LE PRÉSIDENT. — L'audience est ouverte ; on va faire l'appel nominal pour constater les noms des pairs présents.

M. Cauchy, secrétaire, procède à l'appel nominal, en appelant que les membres qui ont répondu hier.

Après cette opération, M. Dubouchage demande le réappel.

LE PRÉSIDENT. — Le réappel est inutile puisque tous les membres présents hier viennent de répondre.

LE GÉNÉRAL CLAPARÈDE. — Je n'ai pas répondu tout-à-l'heure, j'étais dans un salon voisin.

LE PRÉSIDENT. — M. le général Claparède sera inscrit comme présent. — Accusés : soyez attentifs à ce que vous allez entendre ; il va être fait lecture de l'acte d'accusation.

MARTIN, accusé de Lyon. — Je demande la parole. Je veux avant tout être entendu pour réclamer un droit qui nous appartient à tous.

LE PRÉSIDENT. — Aucun accusé ne peut prendre la parole, qu'après l'avoir obtenue du président ; les débats doivent commencer par l'acte d'accusation ; ce ne sera qu'après cette lecture que les accusés pourront parler. (Agitation aux banes des accusés.)

(La suite au prochain numéro).

Pour lire le commencement du Procès, demander le dernier numéro, 34, rue Tupin.

Au reste, le succès a été aussi grand et aussi complet qu'attendu. On semblait peu compter sur cette pièce, on ne l'avait fait précéder d'aucune réclame, et voilà qu'elle trouve grâce du coup devant ce public gouailleur et délicat des premières représentations, et devant la critique, dont l'approbation est à peu près unanime.

L'auteur a, du reste, été bien secondé par ses interprètes. Mme Doche, toujours jolie, toujours distinguée, a su être touchante avec simplicité, et dramatique sans effets de mauvais goût. C'est toujours la grande artiste que nous connaissons.

Delannoy, qui supportait presque tout le poids de la pièce, n'est pas resté un instant au-dessous de sa tâche; il a été parfait de mordant et de naturel.

Mlle Davril est charmante, mais peut-être pas assez ingénue; je la crois plutôt destinée à jouer la passion que l'innocence.

M. Delessart, qui avait un rôle très-difficile, très-concentré, ce qu'en argot de théâtre on appelle un rôle en dedans, s'est fort bien acquitté de sa tâche, et au deuxième acte, il a été très-chaud et très-dramatique.

MM. Abel et Munié se sont également fait applaudir, l'un dans un bout de rôle, l'autre dans un rôle ingrat.

En somme, excellente soirée, et perspective d'un avenir fructueux pour le Vaudeville et pour la province qui s'ébranle déjà, dit-on.

Je ne parlerai aujourd'hui que pour mémoire du beau livre de Mme Quinet : les *Mémoires de l'exil*. Ce sont de ces œuvres qu'on savoure lentement, et dont on parle à loisir.

La *Librairie internationale*, qui a édité cet ouvrage, vient aussi de faire paraître un curieux volume de *Mélanges de Proudhon*, dont je ne puis malheureusement parler, mais que je conseillerai de lire.

A samedi.

E.-A. SPOLL.

## An Hôteux!

M. Coquillard.

Oh !... le délicieux fait divers qui vient d'éclorre à Lyon.

L'historiette est toute fraîche, toute neuve et n'a pas, que je sache, le moindre précédent parmi les joyaux de ce genre.

Il s'agit d'un avaré extraordinaire, sur le compte duquel on pourra dire après sa mort :

S'il laisse des bonnes actions,  
C'est dans sa caisse qu'elles sont.

Malgré quelques erreurs volontaires avec lesquelles j'ai déguisé la personnalité de mon héros, vous pourrez probablement mettre un nom au bas du portrait, mais dans ce cas, n'en dites rien, car j'ai juré de ne raconter la chose qu'aux lecteurs du *Refusé*.

Ainsi, c'est entendu... vous serez aussi discret que moi !

... Aux environs de la ville, bien loin là-bas — tout près des Célestins, demeure un... (comment dirai-je cela sans froisser de justes susceptibilités)... un commerçant en... (non, on le reconnaîtrait trop facilement !)... un industriel enfin dont la crépinerie est depuis 45 ans, proverbiale.

Cet ind...ividu a obtenu, au moyen de manœuvres occultes et surtout grâce à l'influence intime de sa femme, une position très-en vue, peu enviée, mais nonobstant... fort belle et très-lucrative!... si lucrative même que, dans le cas possible où par un hasard providentiel ou toute autre chose, il arriverait qu'on le mette à la porte de son commerce avant un petit couple d'ans, il ne partirait pas sans avoir extirpé aux bons Lyonnais une fortune assez rondelette, qui lui permette de modifier son existence et de finir honnêtement ses jours et ses nuits loin des mauvais bruits qui courent sur sa moralité.

Une fois dans l'année pourtant, celui que nous appellerons Monsieur Coquillard, ouvre les cordons de sa bourse et la porte de sa maison.

C'est le jour de sa fête !  
Ce jour-là, les employés de l'établissement se cotisent entre eux et apportent au maître un cadeau de quelques centaines de francs.

Il faut bien être poli et garnir l'estomac des gens qui garnissent votre cheminée.

Donc, chaque année le jour de sa fête, Coquillard paye à dîner à deux de ses employés choisis parmi ceux qui lui apportent le présent, non pourtant, sans maugréer tout bas contre la tyrannie d'une telle obligation et se demandant chaque fois s'il n'est pas possible d'équilibrer une dépense aussi infructueuse.

Il se le demanda tant et si souvent qu'il eut un soir une inspiration :

Il venait, enfin, de trouver le moyen de rentrer dans le déboursé de son repas annuel.

Aussi, pour la première fois de sa vie, fut-ce le sourire aux lèvres et la voix persuasive qu'à l'occasion de la Saint-Coquillard, il invite libéralement — tout son monde — à dîner chez lui !...

!!!

Ce fut un grand émoi et une stupéfaction profonde dans l'établissement !...

— Tu ne sais pas, — disait un jeune employé à huit cents francs, — je suis invité au dîner du patron.

- Moi également !
- Et moi aussi ! riposta le bistau de la maison.
- Le Coquillard est peut-être malade.
- Ou timbré !
- Ou subitement devenu veuf !...

Bref, les commentaires allaient leur train, les suppositions les plus invraisemblables, les plus abracadabrantes étaient mises sur le tapis et discutées sérieusement.

Mais, en fin de compte et à bout de conjectures, personne ne put s'expliquer d'une manière plausible, le véritable motif d'une prodigalité aussi subite.

Enfin, le jour fixé pour le repas impatientement attendu, arriva.  
Tout arrive.

Le personnel au grand complet répond à l'invitation, et, à l'heure convenue, soixante splendides paires de mâchoires encombrant la salle du festin.

A l'encontre de certaines allégations malveillantes, le menu fut abondant — très-abondant.

Ce n'est que gros vin, ce n'est que grosse viande.

Le repas est gai.

Pour rendre hommage à la vérité, il faut avouer que M. Coquillard est charmant et pousse lui-même à la consommation ! Il raconte ensuite des anecdotes à étouffer debout ; entre autres, les histoires du couteau rond et de la bague du consul ont un succès à tout casser.

On mange énormément. Chacun s'en étant « fourré jusque-là » attendait avec impatience l'arrivée de la liqueur noire dont le besoin se fait déjà impérieusement sentir.

Plusieurs même n'en pouvant plus se mettent à crier sur l'air des *Lampions* :  
« *Zu café! du café! etc.* »

Alors jugeant le moment propice venu, M. Coquillard se leve en souriant, et s'adressant à ses convives congestionnés et presque violets, prononce le petit *speech* suivant :

« Mes amis, mes chers amis,  
« Je vous ai invités à dîner et je crois vous avoir donné un bon et solide repas ? Hein ! — Mais je ne vous ai pas convié à prendre du café et, par conséquent, je ne vous en dois pas. Hein !... Pourtant, prévoyant le cas où quelques-uns d'entre vous ayant trop absorbé de victuailles, désireraient avoir recours à un bon digestif, j'ai fait préparer par Mathilde un excellent moka que je tiens à la disposition de ceux qui déposeront préalablement un franc dans le plat « que voici. »

Ceci dit, le bon M. Coquillard commence sa quête. Unaniment, les malheureux invités bourrés de gigots et de marrons acceptent presque avec reconnaissance.

Les soixante francs de café équilibrent largement le déboursé du dîner.

D'aucuns prétendent que M. Coquillard a fait un bénéfice honnête.

JULES FRANTZ.

« On me prévient que piqué au vif par les choses aimables dont je l'ai harponné dans ma dernière *Lanterne*, Marfori a manifesté l'intention de me demander une réparation par les armes.

Emporté comme lui, par la marée révolutionnaire, le roi d'Espagne serait son premier témoin.

J'accepte d'avance, à cette condition expresse :  
Nous nous battons à Phœneçon. »

Henri de ROCHEFORT.

## NOS BEUGLANTS

... Jusqu'à ce jour j'ai toujours pris le café-concert au sérieux. Je me figurais qu'il avait été institué pour relever la chanson et pour donner plus d'éclat à ce genre de littérature populaire, si vénéré dans la classe des travailleurs ; je me trompais, et mes illusions à ce sujet se sont un peu modifiées.

... La chanson — frondeuse par goût — n'a jamais eu les flagorneurs et les gouvernants pour amis, car tous, sans exception, ont essayé quelques-uns de ses traits ; aussi lui gardent-ils une rancune de forcat. C'est facile à comprendre, du reste, et quand l'un d'eux trouve occasion de lui mettre la main dessus, il n'est pas surpris qu'à son tour il cherche à la taquiner aussi.

C'est ce qui explique l'état d'idiotisme dans lequel cette pauvre chanson française est tombée depuis quelques années, car, ayant censuré le pouvoir, le pouvoir la ridiculise : excellent moyen pour tomber un ennemi comme elle.

... Mais il faut que le public qui paie sache bien ceci : c'est que les paroliers qui commettent les stupides élucubrations dont on nous tympanise journellement ne sont pas seuls coupables ; au-dessus d'eux il y a un pouvoir établi pour veiller au respect de la morale, et ce pouvoir semble, au contraire, se faire le protecteur de ces malsaines productions.

... Il a refusé dernièrement — je tiens cela de source certaine — son *visa* à *A quoi sert la terre* et à *L'Honneur et l'Argent*, celle-ci une chanson humanitaire et celle-là une chanson philosophique !

Par contre, il tolère à plaisir les libidineux refrains que vous savez et que je m'abstiens de nommer pour ne pas leur faire encore de la réclame.

... Tout ce que l'on chante le soir au café-concert devant être soumis le matin au *visa* de la préfecture, et aucune modification ne pouvant être faite au programme sans l'autorisation de la police, il est bien clair par là que si nos scènes lyriques se font les gavlarisatrices de couplets ignares ou dignes, par leur cynisme, d'être écoutés par des chambres de troupiers, elles ont l'approbation de l'administration.

C'est utile de le constater.

... Autre chose maintenant : Dans quel but laisse-t-on les Laïs du trottoir établir leur avilissant commerce dans nos salles d'estaminets ?

Ces femmes sont certainement connues de la police ;

alors pourquoi les laisser circuler dans ces établissements où leurs allures, leurs propos soulèvent d'indignation le cœur de toute famille honnête qui s'y hasarde ?

... Autrefois on disait : « La chanson adoucit les mœurs, rend le cœur bon et fait l'homme courageux. » Aujourd'hui... je n'ose pas énumérer les effets de ses causes.

Mardi soir, la colosse Suzanne Lagier a fait ses débuts à l'Eldorado avec une *machine* de Bedeau : *C'est un bel homme et puis... v'là tout!* succès de réputation, peu d'enthousiasme.

Madame Lagier, pour le connaisseur, est toujours la maîtresse diseuse de chansonnettes : ses gestes sobres, ses malins clignements d'yeux, sa façon de souligner le mot sans emphase, tout fait voir en elle la comédienne de talent ; mais, malheureusement, la rudesse et le peu d'étendue de sa voix rendent son chant très-défectueux. Puis, il faut tout dire, Mme Suzanne n'est plus jeune, et les chansons d'ingénues commencent à ne plus être dans ses cordes. Elle pourrait même se faire un répertoire mieux en rapport avec son tempérament, en choisissant des intitulés comme ceux-ci, par exemple : *la Duègne*, *Mme Pipelet*, *la Vieille garde*, etc.

Néanmoins, ceux qui ne l'ont jamais vue peuvent aller l'entendre, elle a encore de beaux restes et vaut certainement mieux que beaucoup d'autres moins âgées qu'elle qui essayent de poser pour des étoiles.

... J'ai retrouvé sur les planches de l'Eldorado deux anciennes connaissances : Lebassi, mon cauchemar-tyrolien, et Mlle Gille.

Mlle Gille m'a rappelé ce temps heureux où, chantant les *Thérésa* au piètre café d'Apollon, elle interprétait une certaine poésie bucolique du plus réaliste effet. Jugez : à chaque refrain de cette chanson elle se mouchait... avec les doigts d'une façon à rendre vingt points de quarante au premier chiffonnier venu... Pouah ! je cours encore.

... Mlle Mathilde Lafourcade, sœur cadette de l'étoile de l'Eldorado de Paris, vient d'être engagée par Messieurs Goss.

Au Casino, l'arrivée de Chaillier a mis en fuite trois malheureux comiques qui avaient à braver chaque soir les hués du public. Chaillier, je l'ai déjà dit bien des fois, est le meilleur chanteur de genre de notre époque. Il a tout pour lui : l'organe, le jeu, la diction et... et sa bosse. Oui, sa bosse qui est un excellent prétexte à plaisanteries pour dérider l'auditoire et gagner ses aménités. Aussi convenons qu'il sait bien en tirer profit.

Et dire que, comme Lafourcade, Kaiser et tant d'autres, il a fallu que Lyon consacre la réputation de Chaillier avant que les Parisiens en fissent la remarque ! ce ne sont pas tous des malins les électeurs de messieurs Thiers et Darimon !

Jules CÉLÈS.

Tant que Pollux Durillon et Castor Mas n'auront recours qu'aux grands airs et duos d'opéras pour charmer le public, ils ne le charmeront pas. Que les succès sympathiques de *Dieu vous fit d'un sourire* et *En vidant mon verre* les ramènent bien vite à la chanson, tous deux y trouveront plus de gloire et de profit. Même conseil à madame Henry.

Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre.

La rédaction du *Refusé* présente à ses lecteurs un nouveau confrère.

M. Léon Norioh, ancien rédacteur de l'*Ami du peuple* de Marseille, publiera samedi prochain une nouvelle intitulée :

*La confession d'une rose.*

## THÉÂTRES

De Frondeville, un homme du meilleur monde, vit retiré dans une de ses terres en compagnie de son ami Birnheim, espèce de Céladon sur le retour, faisant la cour à toutes les femmes et qui, après une dernière escapade, est venu se mettre au *vert* en attendant que « papa » veuille bien le remettre à flot. Les deux amis se font des confidences mutuelles.

Birnheim qui, parmi ses nombreux défauts, a celui d'avoir un cœur par trop phosphorescent, est une des nombreuses victimes de Fanny Léar la comédienne. Cette célèbre cocotte de provenance anglaise, après l'avoir allégué de quelques centaines de mille francs, est partie un beau matin avec un certain marquis qui consentait à escompter le nom de ses aïeux contre la fortune de la courtisane parvenue. De son côté, de Frondeville est depuis deux ans séparé de sa charmante femme pour avoir employé, à la fin d'une conversation animée, un argument peu conciliant.

Les deux amis en sont là de leurs récits domestiques, lorsqu'arrive inopinément madame de Frondeville ! Madame de Frondeville qui, pour échapper aux poursuites d'un aspirant trop acharné, ne trouve pas de meilleur asile que la maison de son mari. Mais elle compte sans la persévérance de Callières, tel est le nom du galant, qui arrive bientôt dans la place. Pourtant, sur le désir manifesté par la jeune femme, le fougueux amoureux se décide... à épouser une jolie fille nommée Geneviève, pupille du marquis de Noriolis, leur voisin de campagne.

La présentation a lieu en présence de Bir-

nheim qui reconnaît dans la marquise de Noriolis.. Fanny Léar ! Grand émoi ! Birnheim veut s'en aller ! de Frondeville ne veut pas. Après quelques pourparlers, on présente à Fanny Léar un moyen de tout concilier. Callières prendra Geneviève sans dot et la marquise s'engagera à ne jamais se rapprocher des jeunes époux. Celle-ci, qui compte sur ce mariage pour s'introduire dans le monde, le but de ses rêves, refuse péremptoirement cette dernière condition.

Pendant ce temps, Birnheim apprend que le marquis de Noriolis est devenu fou de désespoir en voyant enfin à quelle femme il avait enchaîné sa vie. Les deux amis forment alors le projet de l'extraire, ainsi que Geneviève, des griffes de la dangereuse sirène et pour cela, s'introduisent furtivement dans le château du marquis. Mais la marquise sait tout, et la tentative échoue. Birnheim et de Frondeville rentrent à la maison assez contrariés de cet échec.

Mais un moment après, arrivent à la file les uns des autres et par la porte du fond tous les membres de la famille du marquis d'en face !

C'est d'abord Geneviève qui a réussi à s'échapper du château et qui vient se jeter dans les bras de Mme de Frondeville en s'écriant : *Sauvez-moi!* Puis presque aussitôt, la porte du fond s'ouvre une deuxième fois et le médecin du marquis arrive pour réclamer Geneviève. On la lui refuse net... et il sort vexé. Pour échapper à la marquise, un voyage est subitement décidé... en une seconde tout est prêt... on va partir... mais cette diablesse de porte du fond s'ouvre encore de nouveau, et Fanny Léar paraît !... suivie de l'indispensable médecin, qui a profité de ce qu'il avait un moment de libre pour faire annuler la tutelle du vieux marquis et se l'approprier.

Tout est perdu !

Tout est sauvé ! car sur le souhait exprimé par ce dernier, Birnheim lui donne d'excellentes raisons pour le décider à trahir son allié et à marier sa nouvelle pupille à Callières — le tout enveloppé dans cent mille francs. Celui-ci, enchanté de faire une bonne action... à ce prix ! use de son récent pouvoir et abandonne libéralement Geneviève à son fiancé. Fanny Léar est très contrariée en s'apercevant de quelle façon les événements tournent et dans sa fureur, elle va peut-être faire quelque chose d'extraordinaire, lorsque — tout-à-coup — la porte du fond s'ouvre une dernière fois, et le marquis de Noriolis, que tout le monde croit à l'agonie, apparaît comme la statue de pierre. Le vieillard voulant précipiter le dénouement, suppose le moment favorable pour revenir à la raison ; et, en conséquence, pour donner une preuve de la santé de son esprit, il se hâte de bénir les deux jeunes gens et de lancer une énergique malédiction à Fanny Léar, qui comprend enfin au regard terrible du marquis, que le moment de rire est fini et que le châtement commence... !

Voilà, à peu de chose près, le canevas qui remplit les cinq mortels actes de la pièce qui s'est jouée mercredi dernier au bénéfice de M. Train.

On ne peut avancer que *Fanny Léar* soit un drame, encore moins une comédie ; c'est tout ce que l'on voudra, excepté une pièce bien faite. Les trois premiers actes sont absolument dénués d'intérêt et n'ont d'autre utilité, à mon avis, que de précéder les deux derniers qui ne valent guère mieux !

Malgré les efforts de M. Boudois, pour lequel il n'y a pas de mauvais rôle, malgré la chaleur de M. Laty et le jeu correct de M. Harville, qui a daigné, pour cette fois, sortir de son apathie habituelle ; malgré enfin la création savante de madame d'Herblay, la pièce a eu plus qu'un médiocre succès et je doute qu'elle tienne encore trois fois l'affiche.

Mlle Meyronnet est, ce qu'elle est toujours... mauvaise.

Un bon point en terminant à Mlle Clarisse, qui a joué une soubrette avec beaucoup de piquant.

Mme Dalloca m'a étonné.

Vrai !

Jules FRANTZ.

## Correspondance.

- O. — La surabondance des matières est seule cause du renvoi de votre critique musicale.
- V. C. — Des faits, des faits lyonnais. *Localité* ou *actualité*, voilà notre devise.
- Tatodorus. — Vous êtes dans le bon mouvement ! nous sommes prêts à vous insérer, mais il faut auparavant que vous veniez au bureau (?) — Discretion absolue.
- L. M. — Mme veuve Raymond prépare de nouveaux Echos qui feront sensation.
- J. D. — Son absence ne sera que momentanée. Nous acceptons avec plaisir.
- J. G. — F. vous aboutit... mais vous comprenez à quelle condition ? — En tête de votre prochaine copie, mettez quelques lignes d'explication pour les lecteurs du *Refusé*. — Carte blanche, mais soyez local autant que possible.
- NOËL R. — Vos productions ne peuvent être insérées que dans une feuille purement littéraire. Nous ne pouvons que regretter...
- B. — Le café Isch passera un des premiers. Continuez.
- No. C. C. et C. — Mais, étourdis que vous êtes tous ! avant de faire une nouvelle provision de gifles, lisez donc le nom du drôle ? — Un mignon !... pouah !...
- EDOUARD BOFFARDIN. — Votre lettre est parfaitement réussie ; nous l'insérons. — Merci !
- VI. — Trop tard pour ce numéro.

LE PETIT LYONNAIS!  
LE PETIT LYONNAIS!  
LE PETIT LYONNAIS!  
LE PETIT LYONNAIS!  
LE PETIT LYONNAIS!

Le Propriétaire-Gérant : J.-N. CLERC.